

Charte régissant l'utilisation des technologies de l'information (ordinateur portable, périphérique, logiciels...)

La présente charte définit les règles d'usages et de sécurité que l'institution et les utilisateurs s'engagent à respecter : elle précise les droits et les devoirs de chacun.

Par « institution », s'entend tout service (*administration centrale, rectorat, inspection ou mission académique*), établissement d'enseignement scolaire public ou privé.

Par « utilisateurs », s'entend tout utilisateur du dit-ordinateur portable (*élève, parents, enseignants, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotricien...*).

Usage pédagogique :

Le matériel fourni est destiné à compenser le désavantage lié à la situation de handicap.

Ce matériel reste la propriété de l'Académie de Créteil. Il est confié à l'élève et sa famille le temps de sa scolarité. A cette fin, chaque ordinateur est pourvu d'une suite bureautique (*traitement de texte, feuille de calcul et logiciel de présentation*) et d'un logiciel anti-virus gratuit. Sur chaque ordinateur attribué se trouve dans le dossier *Document* une série de logiciels en licence libre prêts à être installés en fonction des besoins.

Des logiciels commerciaux complémentaires peuvent être installés sur notification de l'équipe scolarité de la Maison Départementale des Personnes handicapées.

L'usage de ce matériel et des logiciels installés doit être pédagogique, c'est-à-dire au service des apprentissages de l'élève :

- la prise de notes en cours ;
- la réalisation de documents écrits : exercices en classe, travail et recherche personnel, contrôles... ;
- l'utilisation du retour vocal pour les documents écrits et numérisés ;
- l'utilisation de logiciels de construction géométrique ;
- l'utilisation de logiciels de soutien ou d'accompagnement scolaire ;

Installation de logiciels

Sont interdites les installations et les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit si l'utilisateur n'est pas propriétaire du dit-logiciel dans les conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle. En cas de problème, l'institution se réserve le droit de brider le téléchargement de certains fichiers.

Téléchargements

Tout téléchargement de fichiers, notamment de musiques, de photographies et de films, sur le réseau internet doit s'effectuer dans le respect des droits de la propriété intellectuelle.

En conséquence, chaque utilisateur doit :

- utiliser les logiciels dans les conditions des licences souscrites
- ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser les logiciels, bases de données, pages web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits.

Internet

La connexion internet à partir de l'ordinateur confié à l'élève doit être réservée à des usages pédagogiques. La consultation volontaire et répétée de contenus à caractère pornographique, xénophobe, raciste est proscrite.

L'institution se réserve le droit de filtrer ou d'interdire l'accès au réseau Internet via l'ordinateur.

Messagerie électronique

Sont interdits les messages comportant des contenus de caractère illicite qu'elle qu'en soit la nature. L'utilisateur s'engage en particulier à ne pas stocker, émettre ou faire suivre sciemment des documents qui peuvent être contraires à la morale et proscrits par les lois en vigueur (images et/ou textes provocants, à caractère violent ou pornographique, par exemple ou susceptibles de porter atteinte au respect, à la dignité, à l'honneur ou à l'intégrité de la personne humaine, à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la protection des enfants et des adolescents, ...).

L'élève peut s'informer des règles d'utilisation du réseau Internet et de la messagerie électronique sur le site junior de la CNIL ou en consultant le site consacré au B2I sur Educnet.

<http://www.cnil.fr/index.php?id=13>

<http://www2.educnet.education.fr/sections/formation/certification/b2i/>

Les signataires de la présente charte reconnaissent l'avoir lue et en accepter le contenu.

Date :

Elève :	Parents :	Directeur d'école
Ergothérapeutes	Autres	